

Suivre la scolarité de son enfant & se tenir informé sur la vie du collège

Le collège permet aux parents de suivre la scolarité de leur enfant grâce à Pronote.



En vous connectant à Pronote, vous accédez :

- ▶ A l'**emploi du temps** de l'enfant, actualisé en fonction des absences de professeurs, déplacements exceptionnels de cours, etc.
- ▶ Aux **notes**, aux **bulletins trimestriels**
- ▶ Au **cahier de texte** : vous pourrez ainsi suivre le travail à faire à la maison
- ▶ Au suivi des **retards** et **absences**, des **punitions** et **sanctions**, des **observations** des professeurs
- ▶ A l'**agenda** : vous retrouverez les dates importantes (réunions parents-professeurs, conseils de classe, etc.)

Identifiants

Vous avez reçu par courrier des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe). **Ils doivent rester confidentiels !** Il est fortement recommandé de modifier le mot de passe. Ne communiquez pas vos identifiants à votre enfant : il a lui aussi reçu ses propres identifiants.

Comment se connecter ?

Depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet, à partir de l'adresse :
<http://pronote.c-soustons.landes.org/pronote/parent.html?login=true>

Depuis un smartphone connecté à internet, à partir de l'adresse :
<http://pronote.c-soustons.landes.org/pronote/mobile.parent.html?login=true>
ou en scannant le QR-code ci-contre



|| Nous vous recommandons de vous connecter régulièrement : au moins une à deux fois par semaine, et même quotidiennement si vous le pouvez pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} qui ont souvent besoin de votre aide pour organiser leur travail à la maison

Assistance

Vous ne parvenez pas à vous connecter ? Vous avez perdu votre mot de passe ? Vous souhaitez une aide à l'utilisation ?

N'hésitez pas à entrer en contact avec M. FRINGANT, Principal Adjoint

Nous souhaitons que cet outil vous aide à être correctement informé,
et vous permette de jouer pleinement votre rôle de parents
dans le suivi et la réussite scolaire de votre enfant.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à M.FRINGANT, Principal Adjoint